



Journée Partenaires

Le parcours diagnostique dans le TSA.

Rémi BIANCO LOITRON

Référent 1^{ère} et 2^e ligne diagnostic 67

Un besoin de structuration

- DITP : *mission d'amélioration des délais d'accès à un diagnostic au sein des Centres Ressources Autisme*
- Rapport final de février à avril 2019



Un besoin de structuration

➡ Demande ARS, constitution d'un groupe de travail en commun avec les 3 CRA du grand-est et les partenaires médico-sociaux et sanitaires.

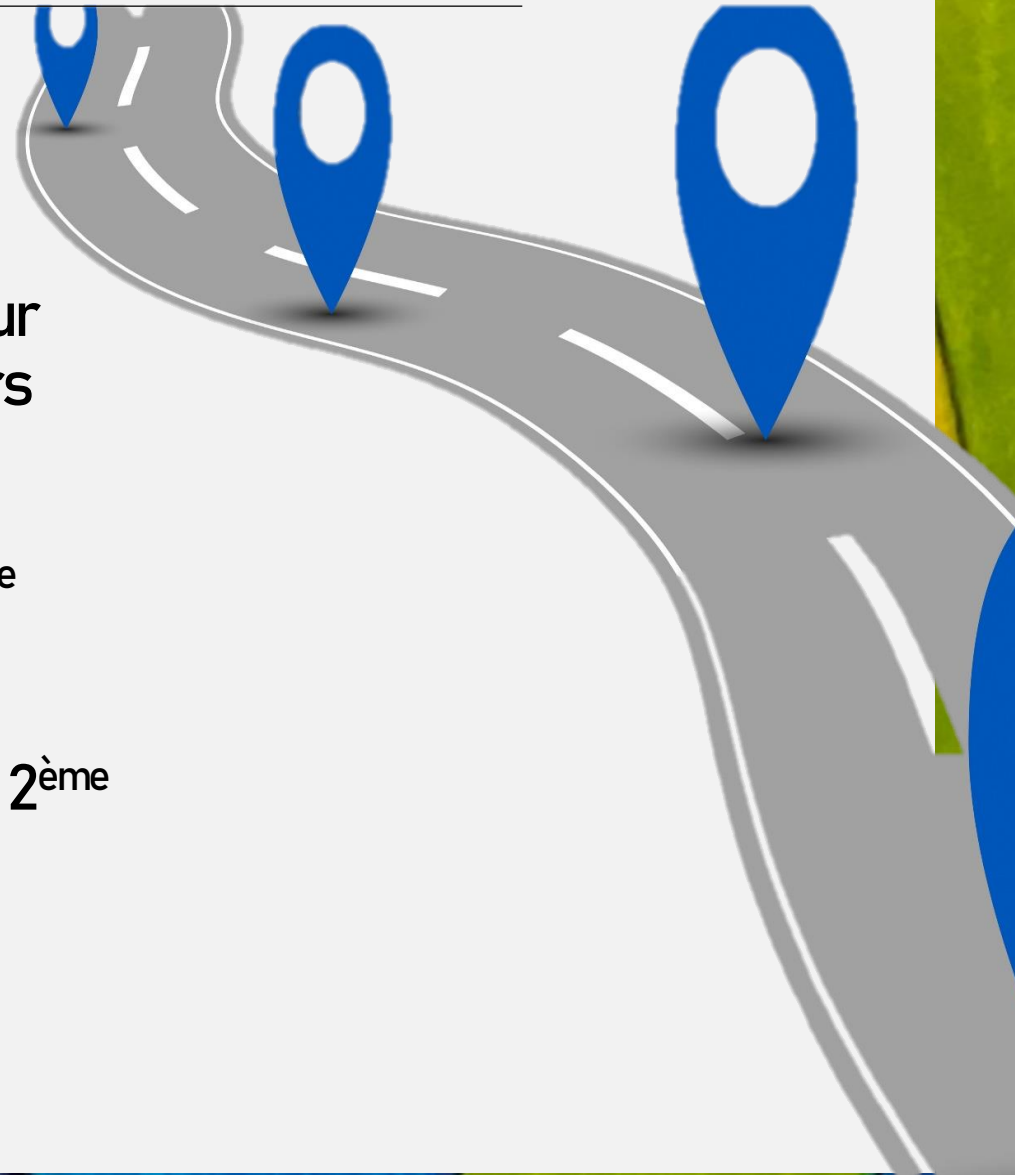
1. Délais très importants pour obtenir un diagnostic en CRA
2. Listes d'attentes importantes
3. Augmentation de la demande

➡ stratégie Nationale TSA (2018 - 2022) vers stratégie nationale TND (2023 - 2027)



Faciliter le parcours diagnostique

1. Création de 3 ligne « *repérage et diagnostic* » pour répartir les demandes entre les différents acteurs (CRA, Hôpitaux, libéraux, etc.)
2. Clarifier et identifier les rôles des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lignes
3. Mettre en œuvre les critères de répartition entre 2^{ème} et 3^{ème} lignes :
 - ✓ Cas « simples »
 - ✓ Cas « complexes »



Le rôle du référent 2^{ème} ligne



Veiller à l'application des critères de répartition
des demandes de diagnostic, entre les 2^{ème} et 3^{ème} lignes ←

Coordonner la montée en compétences des professionnels de
2^{ème} ligne de diagnostic ←

Être en interface entre les instances de tutelles
et la 2^{ème} ligne ←





Les différentes lignes de diagnostique

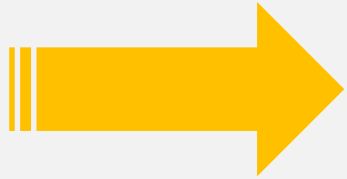
1^{er} ligne : repérage



Confirmer rapidement les premiers signaux d'alerte

- Adresser au besoin vers des professionnels de 2^{ème} ligne
- Repérer les premiers signes d'alertes
- Consultation de première intention

2^e ligne : Diagnostic simple



Intervenir immédiatement et réduire les délais de diagnostic

- Confirmer ou non le diagnostic de TSA
- Mettre en œuvre une orientation vers un dispositif d'accompagnement spécifique
- Adresser au besoin vers des professionnels de 3^{ème} ligne après évaluation de la complexité

3^e ligne : Diagnostic complexe



Intervenir rapidement
sur les diagnostics complexes

- Confirmer ou non le diagnostic de TSA dans les situations complexes
- Réaliser des bilans complémentaires nécessaires au diagnostic
- Faire le lien avec les professionnels de 1^{ère} et 2^{ème} ligne

Professionnels concernés

1ÈRE LIGNE

Professionnels :

- De la **petite enfance**
- De **l'Education Nationale**
- De **santé**
- En **libéral**
- **PMI**
- Structure de type **maison pluridisciplinaire de santé**
- **Service sociaux**

2ÈME LIGNE

Professionnels coordonnés en équipe pluri-professionnelle **spécifiquement formés aux TND et aux TSA**

3ÈME LIGNE

Professionnels exerçant en :

- **Centre de Ressources Autisme (CRA)**
- **Centre expert TSA SDI**
- **Soins précoces 0-3 ans**

➤ Professionnels adressant en 3^{ème} ligne : **psychiatres et pédopsychiatres, pédiatres et neuropédiatres.**



LIGNE DIAGNOSTIQUE

**Trouble du spectre de l'autisme
Selon les critères :
DSM 5 et CIM 11**



LIGNE DIAGNOSTIQUE

**Impossibilité de poser
Un diagnostic quand :**

- Difficultés d'établir le diagnostic (en 2^{ème} ligne)
 - Pathologies intriquées
- Comorbidités d'intensité importante

**Contestation du diagnostic
Par la personne ou
Par sa famille en ligne 2 ou
désaccord en sein de l'équipe**

1. J'AI UN DOUTE

1

J'ai un doute sur le développement de mon enfant / On m'a alerté sur le développement de mon enfant

Je consulte le **généraliste, le pédiatre, le médecin de PMI, le médecin de l'Éducation Nationale** (ce qu'on appelle les professionnels de **1^{ère} ligne**).

Si votre enfant a moins de 7 ans, le médecin peut remplir **l'outil de repérage TND** du gouvernement, éventuellement dans le cadre d'une **consultation longue**.



Depuis février 2019, en cas de suspicion d'autisme chez un enfant, **les médecins généralistes et les pédiatres** ont la possibilité de réaliser une **consultation longue**, remboursée 60 €.



- **La 1^{ère} ligne** ce sont les médecins que nous consultons en première intention : le généraliste, le pédiatre, le médecin de PMI, le médecin de l'Éducation Nationale.
- **La 2^e ligne** ce sont des professionnels à visée de diagnostic spécialisé : le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) (pour les enfants de moins de 6 ans), le centre médico-psychologique (CMP), le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), l'Équipe Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP) etc.
- **La 3^e ligne** s'adresse aux personnes présentant des problèmes dont la complexité requiert une expertise qui ne peut être offerte en 2^e ligne. Les Centres Ressources Autisme (CRA) sont en 3^e ligne.

2

Le doute est confirmé



Si votre enfant a moins de 7 ans

Le médecin vous renvoie vers **la PCO** qui vous prend en charge dans les 15 jours.

Mise en place du **« forfait précoce autisme »**.



Si votre enfant a + de 7 ans ou que la PCO n'est pas encore active dans votre région

Vous pouvez consulter des professionnels de **2^e ligne** selon les territoires (CAMSP, CMP, CMPP, EDAP, Réseaux de libéraux coordonnés).

Mise en place du **« forfait précoce autisme »**.

3

Besoin d'approfondir la situation ou le diagnostic est complexe ?

Renvoi vers le **CRA de votre région**.



Le CRA ne diagnostique que les cas complexes car il est en 3^e ligne.



Les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) sont progressivement mise en place en France dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des TND.

Ces plateformes sont destinées à accueillir **les jeunes enfants**, de 0 à 6 ans inclus, pour lesquels **un parcours de soins coordonné doit être engagé le plus rapidement possible**, tout en permettant d'initier **un accompagnement auprès de l'enfant et de son entourage sans attendre le diagnostic**. Les enfants sont orientés vers les plateformes sur **prescription médicale**.

La PCO s'assure de l'accueil de l'enfant et de sa famille pour un parcours de bilan et d'intervention précoce, dans les 3 mois, soit par **un professionnel de la plateforme, soit par une structure partenaire, soit par un professionnel libéral** (ergothérapeute et/ou psychomotricien et/ou psychologue).

Les bilans réalisés dans le cadre de ce parcours sont financés intégralement par l'Assurance Maladie : **les familles n'ont pas d'avance de frais à réaliser, grâce au « forfait précoce autisme »**.

2. DÉROULÉ DU DIAGNOSTIC

4

Le diagnostic est une évaluation clinique basée sur l'observation du comportement de l'enfant et le recueil d'informations sur son développement auprès des parents

Qui peut être complété si besoin par des évaluations réalisées par des professionnels tels qu'orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, etc...

5

Restitution du bilan à la famille

Accompagné de **préconisations** de prise en charge.

3. ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE

Si votre enfant a moins de 7 ans

L'accompagnement est **coordonné par la PCO** et les actes des professionnels non-conventionnés sont **pris en charge par la sécurité sociale** pendant au moins 12 mois.

La PCO peut aussi vous proposer un **accompagnement social** pour faire valoir vos droits auprès de la MDPH.

Si votre enfant a plus de 7 ans

La prise en charge est faite par la **2^e ligne** de votre territoire.

i

Il n'existe pas de bilan standardisé pour obtenir un diagnostic.
Il n'est pas nécessaire de faire tous les tests et bilans existants pour obtenir un diagnostic.

i

Pour accéder à la reconnaissance du handicap et faire valoir ses droits à la MDPH, il faut un certificat rempli par un médecin (Cerfa n° 15695*01)

En fonction du retentissement des difficultés, une prise en charge par la MDPH peut avoir lieu avant même l'obtention d'un diagnostic.

i

La mission de **DIAGNOSTIC** des CRA est réservée aux cas complexes.

Cependant leur mission **INFORMATION** est quant à elle ouverte à tous !

Pour toute demande d'information, appelez le CRA de votre région :

gncra.fr/les-fiches-des-cra

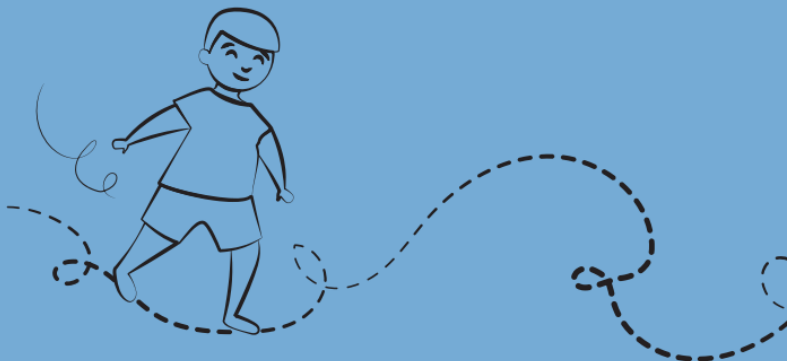
Les brochures du GNCRA



COMPRENDRE

Le parcours diagnostique chez les enfants

Un guide pour les parents
et les proches aidants



GN
cra

Groupement National
centres ressources autisme

Collection Autisme &...

Vous vous inquiétez pour le développement de votre enfant ?
Vous vous demandez comment se déroule un diagnostic ?
Cette brochure vous aide à clarifier la situation.



Merci de votre attention !